

# La campagne confinée dans les réseaux sociaux

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5515 - Jeudi 11 novembre 2021 - Prix : 10 DA



Boxe

## Le champion Hamani est mort

Page 15

Entrée en vigueur prochaine de la décision présidentielle

## Les députés saluent l'allocation chômage et appellent à d'autres mesures

Page 2

### Libye, des élections qui n'augurent rien de bon

Par Mohamed Habili

**L**a manière la plus simple de résoudre une crise politique, si la solution révolutionnaire n'est pas possible ou qu'elle a déjà échoué, c'est de s'en remettre à nouveau au peuple, à travers des élections, même si cela est souvent plus facile à dire qu'à faire. En Libye en tout cas, les élections paraissent pour l'heure la voix royale de sortie de crise, d'autant plus praticable que tout le monde se dit d'accord pour les tenir. Elles devront se faire en deux étapes, alors que dans un premier temps il était convenu de les organiser simultanément : une présidentielle pour commencer, prévue pour le 24 décembre, des législatives dans la foulée pour clore le processus de Berlin. Si les élections étaient la solution aux problèmes libyens, nés de l'agression franco-britannique de 2011, alors les Libyens n'auraient qu'à patienter quelques semaines de plus pour voir ces problèmes se dissiper d'un coup, comme par enchantement, pour entrer de plain-pied dans une nouvelle période de leur histoire. Il faut seulement prendre garde à ce qu'elles ne compliquent pas la crise au lieu de la résoudre. Comme on le voit en ce moment en Irak, où les élections tenues le 10 octobre, censées faire tomber la pression, l'ont fait monter au contraire.

Suite en page 3

Boukhalfa Yaïci, directeur général du Cluster énergie solaire

## Transition énergétique : peu de concret et dérive dans la gestion



Ph/D. R.

«Les annonces ne sont pas suivies de décisions sur le terrain», a indiqué, hier, le directeur général du Cluster énergie solaire, estimant que «nous arrivons à la fin de l'année sans visibilité en ce qui concerne le programme de réalisation des 15 000 mégawatts».

Page 2

Après l'accalmie et le relâchement

## Une 4<sup>e</sup> vague se profile à l'horizon

Page 3

Tizi-Ouzou

## Plusieurs tronçons routiers endommagés par les pluies

Page 16

Boukhalfa Yaïci, directeur général du Cluster énergie solaire

# Transition énergétique : peu de concret et dérive dans la gestion

■ «Les annonces ne sont pas suivies de décisions sur le terrain», a indiqué, hier, le directeur général du Cluster énergie solaire, estimant que «nous arrivons à la fin de l'année sans visibilité en ce qui concerne le programme de réalisation des 15 000 mégawatts».

Par Thinhinene Khouchi

Intervenant sur les ondes de la Radio algérienne, Boukhalfa Yaïci, directeur général du Cluster énergie solaire, a indiqué que «les investisseurs s'inquiètent du retard dans la réalisation du programme national de développement des énergies renouvelables», assurant que «les objectifs fixés dans les plans d'action du gouvernement en 2020 et 2021 ne sont pas tenus, ce qui fait que nous arrivons à la fin de l'année sans visibilité en ce qui concerne le programme de réalisation des 15 000 mégawatts». Or, a précisé l'intervenant, «la situation reste critique sur le plan de la satisfaction des exportations et du mar-

ché national. Donc, il va y avoir à un moment donné des arbitrages qui vont se faire au profit de la consommation nationale, alors que l'enjeu se situe aussi au niveau des exportations, d'où la nécessité de travailler sur le remplacement d'une partie de la consommation nationale en ayant recours aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique». Boukhalfa Yaïci a relevé qu'«on constate que ce dossier n'est pas uniquement du ressort du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, il y a d'autres parties prenantes comme le ministère des Finances et le ministère de l'Énergie». Selon lui, le dossier est bloqué au niveau du financement, confiant que «les conditions du financement pour que les investisseurs puissent participer ne sont pas encore en place et c'est ce qui fait que les pouvoirs publics, notamment le ministère de la Transition énergétique, n'a pas encore lancé son appel d'offres». En outre, Boukhalfa Yaïci a évoqué un retour en arrière et une perte de confiance des investisseurs. «Il y a une quarantaine d'années, l'Algérie était pionnière dans le domaine des énergies renouvelables, je me souviens de la piste Reggane - Borj Badji Mokhtar électrifiée à l'énergie solaire. Nous constatons un retournement de situation. On constate une dérive dans la gestion de la transition énergétique



Ph/D. R.

## La contribution de l'énergie solaire reste minoritaire dans le mix énergétique national

«Il y a un savoir-faire en Algérie en matière d'énergie solaire et de l'industrie photovoltaïque et un potentiel solaire, un des meilleurs au monde, ainsi qu'une volonté forte du gouvernement d'amorcer la transition énergétique en mettant sur pied une industrie photovoltaïque nationale», a souligné, à Oran, l'expert Saïd Akreteche, Senior Consultant dans le pétrole et le gaz, lors de son intervention sur les «Perspectives du développement de l'énergie solaire en Afrique du Nord, cas de l'Algérie», dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition du NAPEC. Partant d'un constat que les ressources fossiles sont limitées alors que la consommation domestique de l'énergie est en croissance constante et que la contribution de l'énergie solaire reste minoritaire dans le mix énergétique national, Saïd Akreteche a fait part d'une approche pragmatique préconisée dans ce domaine. Selon lui, «cette approche doit être diversifiée et multiseCTORielle. Elle doit faire appel aux technologies les plus récentes intégrant la numérisation surtout». Aux yeux de l'expert, des projets maîtrisables financièrement et technologiquement, privilégiant les moyens humains et industriels nationaux par la multiplication des opérateurs locaux, devraient sans nul doute permettre d'enclencher l'essor des énergies renouvelables en Algérie, d'autant que «les coûts de la production de l'énergie solaire baissent constamment». D. R.

de ces installations». L'invité de la Chaîne 3 a précisé que «les investisseurs ont fait confiance à l'Etat et réalisé les investissements nécessaires dans le cadre des panneaux photovoltaïques, mais le marché n'est pas là et les usines ne tournent pas. Pire que ça, on constate un afflux important de produits qui viennent de la Zone arabe de libre-échange, parce qu'ils bénéficient des exonérations, et d'autres pays encore plus loin que ça». Selon lui, ce marché, en termes d'investissements réalisés, est estimé «autour de 50 millions de dollars avec un millier d'emplois directs dans le photovoltaïque, mais aussi l'ensemble des entreprises qui interviennent dans la réalisation

de ces installations». Il a constaté «un engouement important face à un marché très limité». Soulevant le risque d'être dépassé par la technologie, Boukhalfa Yaïci a signalé que «depuis deux ou trois ans, il y a une sorte de saut au niveau de la technique des panneaux

solaires photovoltaïque qui va rendre obsolètes ces investissements. Les investisseurs aujourd'hui ne sont pas en mesure de mettre à niveau leurs usines parce que, déjà, les premiers investissements n'ont pas encore été rentabilisés».

T. K.

## Bilan des dernières 24 heures 124 nouveaux contaminés et 6 décès

L'Algérie a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus que le bilan d'hier (4), portant à 5 960 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 124 cas, soit 7 cas de moins par rapport au bilan d'hier (131), pour atteindre, au total, 207 509 cas confirmés.

R. N.

Entrée en vigueur prochaine de la décision présidentielle

## Les députés saluent l'allocation chômage et appellent à d'autres mesures

Le président de la République, Abdelmajid Tebboune, avait annoncé l'entrée en vigueur, dans les deux prochains mois, de l'allocation chômage dans le cadre de la loi de finances 2022. A cet effet, les membres de l'Assemblée populaire nationale ont salué cette décision, appelant à prévoir d'autres mesures pour la revalorisation des salaires des travailleurs du filet social et l'intégration des titulaires de contrats de préemploi. Lors d'une séance plénière consacrée au débat du PLF 2022, sous la conduite du président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de nombre de ministres, des députés ont salué les acquis sociaux prévus dans le document, notamment la création de l'allocation chômage pour les chômeurs primo-demandeurs d'emploi âgés entre 19 et 40 ans et inscrits auprès de l'Agence nationale de l'emploi (Anem). Pour le député

Lyes Gamgani (Front El-Mostakbal), la création de cette allocation est «un véritable soulagement pour beaucoup de jeunes chômeurs». Elle est de nature à favoriser la stabilité sociale, qui est la base de la stabilité politique, a-t-il estimé. Le parlementaire Mustapha Bessiri (parti du Front de libération nationale) a, quant à lui, plaidé pour la suppression de l'exigence pour le bénéficiaire de cette allocation d'être primo-demandeur d'emploi, car selon lui, la plupart des emplois en Algérie sont saisonniers et temporaires. Cette condition va exclure beaucoup de chômeurs, a-t-il déploré. D'autres députés ont appelé dans leurs interventions à prévoir des mesures pour la revalorisation des salaires des travailleurs du filet social et l'intégration des titulaires de contrats de préemploi. Parmi eux, le député Rachid Bouamri (indépendant) qui a rappelé la situation financière difficile des

travailleurs du filet social «dont le salaire mensuel ne dépasse guère 5 000 DA», soit le quart du Salaire national minimum garanti (Snmg). Dans le même contexte, le député Bouziane Mazari du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a insisté sur l'impératif d'intégrer les titulaires de contrats de pré-emploi, en activité ou ceux dont les contrats ont pris fin. Le député Djamel Ouzaghla (indépendant) a, en outre, mis en avant l'importance d'adopter une démarche rationnelle s'agissant de l'intégration des titulaires des contrats de pré-emploi, en vue d'éviter de tomber dans le problème du chômage déguisé qui épuise les capacités des administrations et des entreprises économiques. Concernant les mesures proposées pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, plusieurs députés ont salué la teneur du PLF 2022 qui a notamment prévu la réduction

de l'impôt sur le revenu global (IRG), appelant à la mise en place d'autres mesures de nature à augmenter les salaires des catégories à faible revenu, dans un contexte marqué par une hausse «vertigineuse» des prix des matières essentielles. Dans ce contexte, la députée Farida Djebali du FLN a indiqué que «les nouveaux taux de IRG permettront d'augmenter les salaires de 1 000 à 1 500 DA seulement, les taux d'inflation en contrepartie ne cessent d'augmenter, générant une érosion constante du pouvoir d'achat». De son côté, le député Kamel El Korichi (indépendant) s'est interrogé sur l'absence d'une quelconque précision concernant l'augmentation de la valeur du point indiciaire dans la Fonction publique, décidée par le Président Tebboune, ajoutant que les travailleurs de la Fonction publique «attendent impatiemment cette mesure».

Meriem Benchaouia

Après l'accalmie et le relâchement

# Une 4<sup>e</sup> vague se profile à l'horizon

■ Si les mesures sanitaires continuent d'être allégées et que les taux de vaccination stagnent encore, les courbes d'infection risquent de s'affoler dans les prochains jours. De l'avis des spécialistes, une quatrième vague de contaminations au Covid-19 demeure «inévitabile». L'Algérie est-elle désormais bien préparée pour éviter une quatrième vague de Covid-19 ?

Par Louisa Ait Ramdane

Mardi, le nombre des nouveaux cas de contaminés au coronavirus en Algérie est repassé au-dessus de la barre des 100 infectés par 24h. Le bilan publié par le ministère de la Santé faisait état de 84 nouvelles contaminations. Le même jour, les services du Premier ministre ont annoncé la prolongation de la levée du confinement à domicile de 21 jours à partir d'hier.

Malgré cette situation d'accalmie, la gravité de l'épidémie de coronavirus existe toujours, car tous les indicateurs épidémiologiques soulignent qu'on s'apprête à vivre une nouvelle vague de contaminations. «La gravité de l'épidémie de coronavirus existe toujours malgré la situation d'accalmie en ce moment», a affirmé le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. Lors de son passage sur la chaîne de télévision Echourouk, Benbouzid a indiqué que tous les indicateurs scientifiques confirment que l'Algérie sera confrontée à l'avènement de la 4<sup>e</sup> vague de l'épidémie de coronavirus. À ce propos, il a souligné que les mesures anticipées devront être prises à tous les niveaux. D'ailleurs, il a annoncé qu'une réunion était prévue hier soir avec le Conseil scientifique pour prendre de nouvelles mesures permettant de faire face à la 4<sup>e</sup> vague en cas de son arrivée.

Revenant à la vaccination et appelant tout le monde à prendre des mesures proactives pour faire face au danger de la quatrième vague, Benbouzid relève que le taux de vaccination



est «faible» et «insatisfaisant». Le taux de vaccination sur les campus ne dépasse pas 1 %, a regretté encore le ministre. Pis, le taux de vaccination au sein du corps médical et paramédical est très faible. Se voulant rassurant sur l'efficacité du vaccin, Benbouzid a affirmé qu'aucun effet dangereux n'a été constaté auprès des personnes ayant pris le vaccin contre le Covid-19.

Concernant la troisième dose du vaccin, il a affirmé avoir donné des instructions afin de permettre aux personnes désirant la prendre six mois après la deuxième injection. À ce propos, il a expliqué que cette dose de rappel fournit une immunité plus optimale contre le coronavirus. L'intervenant a informé qu'à défaut de la prise de cette dose,

le pass sanitaire pourra être annulé. «Nous aurons 20 millions de doses de vaccin d'ici la fin de cette année et nous disposerons d'une réserve de 5 millions de doses de vaccins qui n'expirent pas avant 2023», a informé le ministre de la Santé, précisant que le taux de vaccination avec la première dose a atteint 32 %.

Pour ce qui est d'un éventuel retour au confinement sanitaire, le ministre a indiqué que cela pourra intervenir si les contaminations repartent une nouvelle fois à la hausse.

## Réouverture des salles des fêtes sous conditions

Après près de deux ans d'inactivités, le ministre de la

Santé a annoncé que les pouvoirs publics autorisent la réouverture des salles des fêtes, mais sous conditions.

Les salles des fêtes seront autorisées à rouvrir avec une capacité de 50 %, à condition d'obtenir le pass vaccinal et de respecter les mesures préventives, a précisé le ministre de la Santé. Les pertes financières pour les propriétaires des salles des fêtes sont insurmontables, après une fermeture qui dure depuis bientôt deux ans. A noter que les cérémonies de mariage et de circoncision n'ont jamais cessé d'être célébrées, malgré la situation sanitaire imposée par le Covid-19.

L. A. R.

Elections locales

## La campagne confinée dans les réseaux sociaux

La campagne pour les élections locales anticipées du 27 novembre prochain peine à prendre son envol, se limitant prioritairement, pour l'instant, aux réseaux sociaux. Contrairement aux années précédentes, où les candidats investissaient les rues et les places publiques, faisaient du porte à porte ou s'invitaient dans les cafés pour se faire connaître auprès de la population, la campagne électorale en cours se déroule plutôt sur facebook. Des listes collectives ou des portraits de candidats sont présents à profusion sur la Toile. Hormis la couleur et le slogan de campagne, les affiches en question sont loin d'être uniformes et cohérentes, chacun, a-t-on constaté, concevant son affiche à sa manière. Pis encore, elles sont peu attractives et esthétiquement non accro-

chantes. Sachant que la totalité des jeunes, voire des adultes sont présents en force sur les réseaux sociaux, les candidats avaient tout à gagner s'ils avaient pris plus au sérieux l'aspect esthétique des affiches et leur disposition pour qu'elles soient à la hauteur de ce que les internautes ont l'habitude de rencontrer et consulter sur internet.

Aussi, un détail mérite d'être relevé, celui du retour des candidates sans visage. Ce phénomène ne concerne pas que les partis conservateurs ou islamistes mais également des partis dits démocratiques. Ce qui fait que cette situation soit étonnante, c'est la présence du nom de la concernée sur l'affiche électorale. Et comme cette élection concerne les Assemblées locales, les candidates sans visage sont a priori connues des gens de la localité,

ce qui rend l'absence de photo sans intérêt. Dans le fond, peut-on réussir une campagne électorale basée, du moins pour l'instant, sur l'image mais sans la photo du candidat ? En Algérie, les partis politiques ont tout à gagner en inculquant à leurs militants des notions de communication et de sémiologie susceptibles de faire la différence à l'occasion des rendez-vous électoraux. Qu'à cela ne tienne ! Les élections locales du 27 novembre prochain ont encore deux semaines, une période largement suffisante pour se rattraper et se rapprocher de l'électorat. Si les bienfaits des réseaux sociaux sont indéniables, le «présentiel», même en ces temps d'épidémie de coronavirus, est plus que nécessaire pour mieux convaincre et faire connaître les programmes et les engagements des uns et des autres. D'ailleurs

force est de relever que les affiches électorales partagées sur Internet sont dépourvues de programme et, au mieux, en parlent sommairement. Compte tenu de la spécificité des élections locales, l'on ne peut cerner un programme bien défini et les candidats ont tout à gagner en échangeant directement avec les citoyens de problèmes de proximité, liés souvent à l'état des routes, le transport, l'eau et à l'assainissement. Faut-il relever, par ailleurs, que certains candidats ont opté pour des spots publicitaires sur Facebook pour se présenter. Aussi, l'on relève que les candidats mettent à profit le temps de parole à la télévision et à la radio pour s'adresser directement à la population et tenter d'avoir ses faveurs en prévision du jour J.

Aomar Fekrache

LA QUESTION DU JOUR

## Libye : le Conseil présidentiel suspend Najla Mangoush

Suite de la page une

Il ne serait même pas impossible qu'elle participe à la Conférence internationale de Paris sur la Libye, à l'initiative de la France, qui doit avoir lieu dans maintenant moins d'une semaine. Il y a même de fortes chances pour qu'elle y soit, du moment que le Chef de son gouvernement, Abdelhamid Dbeibah, lui renouvelle sa confiance, encore que l'invitation française ait été faite au gouvernement non pas à un de ses membres. En Libye même, certains s'expliquent la mesure de suspension prise contre la ministre par les déclarations faites par elle dans un entretien avec la BBC, selon lesquelles les négociations sur l'extradition aux Etats-Unis d'un des auteurs présumés de l'attentat de Lockerbie, Abou Agila Mohammed Masaoud, aujourd'hui détenu en Libye mais pour une autre affaire, devraient bientôt aboutir. On voit mal a priori pourquoi la perspective de cette extradition déplairait tant au Conseil présidentiel. Il y a plus simple pour rendre compte de la décision probablement d'ailleurs sans effet prise contre la ministre des Affaires étrangères. C'est le fait que plus on s'approche de la date des élections, plus on voit que les deux composantes du pouvoir issues du Forum de dialogue libyen, il y a moins d'une année, n'appartiennent pas au même camp ; que l'un, le Conseil présidentiel dépend de Tobrouk, et l'autre, le gouvernement, de Tripoli. Ce n'est pas un seul membre du gouvernement Dbeibah que le Conseil présidentiel, à la tête duquel se trouve Mohamed el-Menfi, aurait voulu suspendre, et même révoquer, mais tout le gouvernement. S'il ne le fait pas, c'est parce qu'il n'en a pas le pouvoir. Le gouvernement n'hésiterait pas à lui faire subir le même sort s'il le pouvait. Cela, tout le monde le sait, mais tout le monde fait comme si la Libye allait droit à des élections, dont les résultats seraient acceptés par les parties prenantes. Un processus illusoire est en cours que personne ne veut remettre en cause de peur du chaos qui s'y substituerait. Ce n'est pas maintenant que l'on est si près du but qu'on va se mettre à douter de la feuille de route établie en fait depuis la première Conférence de Berlin en 2020. On connaît l'obstacle, ce sont les deux factions libyennes, dont le pouvoir est tout relatif, leur pays étant sous mandat international. Ce serait leur accorder trop d'importance que de les supposer en capacité de faire échec au plan de restauration de l'unité de la Libye concocté par la communauté internationale.

M. H.

### Région frontalière Alger et Nouakchott décident de créer une zone de libre-échange

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a annoncé, mardi à Alger, que l'Algérie et la Mauritanie ont décidé de la création d'une zone de libre-échange dans la région frontalière.

S'exprimant à l'issue des travaux de la 1<sup>re</sup> session du Comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien, M. Beldjoud a indiqué qu'il s'agissait de «la création de la zone de libre-échange entre les deux pays au niveau de la région frontalière, de l'organisation permanente des foires économiques et commerciales à Nouakchott et de l'encouragement des opérateurs économiques des deux pays à vendre leurs produits dans les marchés algérien et mauritanien».

Les experts ont recommandé d'«examiner les opportunités de coopération et de partenariat dans les domaines de prospection, d'exploration et de production des hydrocarbures, à travers l'exploitation des potentialités d'investissement disponibles et de réactiver la convention relative à la pêche par l'exploitation des autorisations accordées à ce sujet dans les eaux territoriales mauritaniennes», a-t-il fait savoir.

Le ministre de l'Intérieur a également fait part de la relance d'un projet de réalisation d'une route reliant Tindouf à Zouerate. Aux plans économique et commercial, les experts des deux pays ont convenu de l'importance de «réaliser une route reliant Tindouf à Zouerate, en mobilisant les ressources financières à cet effet, avec la possibilité de procéder à l'actualisation de l'étude réalisée», a-t-il précisé.

Concernant la formation professionnelle, le ministre a mis l'accent sur l'importance de l'octroi de bourses aux jeunes de la région frontalière mauritanienne pour bénéficier d'une formation dans les établissements de formation algériens.

Il a aussi relevé la nécessité d'aider les femmes rurales et artisanes à commercialiser leurs produits et d'échanger les expertises dans la formation de gestion des activités et des établissements des jeunes dans la région frontalière.

L'Algérie, poursuit M. Beldjoud, est déterminée à coopérer avec la Mauritanie à l'effet de concrétiser «ces engagements sur le terrain, conformément aux orientations des autorités des deux pays qui accordent une attention particulière au développement et à la sécurisation de la région frontalière commune pour répondre aux besoins des populations». A la clôture des travaux de cette session, un procès verbal de réunion a été signé par M. Beldjoud et son homologue mauritanien Mohamed Salem Ould Merzoug.

R. M.

– Belhimer : le texte garantit des pratiques modernes à même de faire face à la concurrence rude –

## Le nouveau projet de loi sur l'information dans sa «phase finale»

■ Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer, a affirmé que le nouveau projet de loi organique sur l'information qui est entré dans sa «phase finale», vise à garantir le passage des médias algériens vers des «pratiques modernes» à même de faire face à la concurrence rude des grands groupes de médias mondiaux.

Par Hocine H./APS

Dans un entretien accordé, mardi, au journal électronique «Khabar press», M. Belhimer a fait savoir que le projet de loi organique sur l'information était à sa phase finale, soulignant que le projet devra constituer «un cadre juridique global qui garantit le passage des médias algériens vers pratiques modernes conformément aux normes internationales en vigueur, en vue de faire face à la concurrence rude des grands groupes médias mondiaux».

Le projet vise également à «conférer un caractère novateur en conformité avec les dispositions de la Constitution et les développements sur la scène médiatique et à créer un système médiatique permettant la transition numérique».

Après avoir souligné que «la Constitution avait consacré la liberté d'édition et le régime déclaratif ainsi que le délit de presse qui ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté (...), qu'en vertu d'une décision de justice», le ministre a insisté sur «l'impérative révision de la loi algérienne sur l'information, à même de garantir une refonte du caractère novateur permettant de préserver sa mise en conformité avec la nouvelle Constitution».

Lors de son évaluation de la performance des médias nationaux au regard de la guerre médiatique ciblant l'Algérie, M. Belhimer a salué les médias nationaux, publics et privés, qui n'ont eu de cesse de «s'acquitter de leur rôle en faisant preuve d'un haut sens de professionnalisme et qui ont prouvé qu'ils étaient à la hauteur des aspirations et des défis imposés, en



faitant face, avec mérite, à toutes les attaques hostiles ciblant le pays».

Compte tenu des «grands défis» qui se posent au niveau régional pour l'Algérie à l'instar «des attaques médiatiques quotidiennes des médias marocains et les cyberattaques (guerre de 4<sup>e</sup> génération), nous devons passer rapidement selon un plan bien étudié, à la transition numérique dans tous les aspects du travail médiatique», a poursuivi le ministre.

Soulignant que le dossier de la publicité était à l'origine de l'anarchie prévalant dans le secteur, le ministre a mis l'accent sur «la nécessité de s'organiser

dans l'urgence pour mettre un terme à certaines pratiques néfastes et non professionnelles qui impactent le rendement et la déontologie de la profession».

Pour ce qui est de la publicité électronique, M. Belhimer a réaffirmé que son département avait «défini une série de critères et mis en place un groupe de travail qui veille au suivi et à la régulation de ces sites selon des normes bien définies puisées des dispositions du décret exécutif régissant l'activité de l'information en ligne».

Le ministère a cité plusieurs critères pour bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement, dont certains sont tech-

niques puisés des dispositions du décret exécutif régissant ce type d'activité médiatique, en tête desquelles figurent la réservation d'un nom de domaine (.dz) et son activation, en plus d'autres critères liés à la mesure de l'interaction avec le public en termes de nombre de visiteurs du site de son audience sur les médias sociaux, ajoutant qu'il incombe à l'ANEP d'adapter ses structures à la nature de l'information en ligne dans les plus brefs délais.

Le ministre a appelé les propriétaires des sites électroniques à accélérer leur domiciliation en vertu du décret exécutif.

H. H./APS

Yacine Hamadi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat

## «Impératif de protéger l'artisanat contre le vol»

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a mis l'accent, mardi à Alger, sur l'impératif de «mettre en valeur et préserver l'artisanat», patrimoine culturel et civilisationnel de l'Algérie, afin de le préserver de la disparition et du vol.

Inaugurant la galerie Mohamed-Lamdji à l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (Anart), en compagnie de la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal, à l'occasion

de la Journée nationale de l'artisanat célébrée le 9 novembre, le ministre a salué «les efforts déployés par les artisans, ces créateurs et innovateurs, dans la préservation de ce patrimoine authentique», soulignant «l'impératif de mettre en valeur les produits artisanaux et les protéger de la disparition, car constituant la culture et l'authenticité des Algériens».

Qualifiant cette galerie de «musée où sont réunies diverses pièces nées sous les

doigts d'artisans qui opèrent avec dextérité et professionnalisme», le ministre a mis en évidence «le lien si étroit entre l'industrie artisanale, la culture et le tourisme».

Il faudrait, toutefois, œuvrer à la commercialisation des produits artisanaux qui sont de qualité et exposés dans plusieurs salons internationaux.

De son côté, le ministre de la Culture a jugé vital de «protéger le patrimoine culturel et artisanal en le classant au niveau national

et mondial», rappelant les efforts consentis jusque-là pour le classement de la Chedda tlemcénienne au patrimoine de l'Unesco.

Un travail colossal est à pied d'œuvre pour le classement d'autres habits traditionnels comme biens immatériels, sachant que l'Algérie recèle «une richesse culturelle et civilisationnelle qu'il faudra justement protéger contre le vol», a-t-elle soutenu.

Daili Y.

Benabderrahmane

# Nous sommes en passe de remédier aux lacunes relevées dans la réglementation de change

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a indiqué, mardi, qu'un travail avait été engagé pour remédier aux lacunes relevées dans la réglementation de change.



Par Salem K.

«**N**ous sommes en passe de remédier aux lacunes relevées dans la réglementation de change», a affirmé M. Benabderrahmane qui répondait aux interrogations des ambassadeurs lors de la

Conférence des chefs des missions diplomatiques et consulaires algériennes, organisée au Palais des Nations au Club des Pins (Alger). «Le directeur général du change au niveau de la Banque d'Algérie sera présent mercredi (hier), au dernier jour des travaux de la Conférence, et vous aurez l'occasion d'aborder

avec lui les aspects techniques et pratiques des différentes mesures en place et celles qui seront prises pour faciliter les opérations d'exportation et d'importation», a-t-il ajouté.

Concernant l'approche relative aux investissements en Algérie, le Premier ministre a souligné qu'elle reposait sur le

principe «gagnant-gagnant», rappelant que la loi sur l'investissement sera prochainement présentée au Parlement pour adoption. «Désormais, l'Algérie ne supportera plus les grands transferts de bénéfices de certaines sociétés installées en Algérie, qui ont investi entre 50 et 60 millions de dollars, alors qu'elles effectuent des transferts de plus de 200, voire 250 millions de dollars par an», a indiqué M. Benabderrahmane.

Dns ce contexte, le Premier ministre a souligné «la nécessité de définir une approche qui fera de l'Algérie un marché qui puisse permettre aux grandes sociétés d'accéder à de nouveaux marchés, notamment dans le cadre des accords de partenariat signés avec des pays européens, africains et arabes».

Pour trouver une solution aux problèmes soulevés par les ambassadeurs concernant les obstacles liés à la communication avec les différents organismes officiels du pays, M. Benabderrahmane a fait savoir qu'un «mécanisme sera mis en place au niveau du Premier ministère pour faciliter le contact entre les ambassadeurs et les administrations officielles dans le pays». S. K.

Gisement de Célestine de Béjaïa

## L'usine Zergoune entre en production à la fin de l'année

L'usine Zergoune, spécialisée dans le traitement du minerai de Célestine implantée à Beni Mansour, dans la wilaya de Béjaïa, entrera en production à la fin de l'année en cours, a affirmé, mardi à l'APS, le P-DG du groupe privé Zergoune Green Energy.

Interrogé en marge de la 10<sup>e</sup> édition du Salon international de l'énergie et des hydrocarbures (NAPEC 2021), Zergoune Rahmoune a affirmé que l'usine est actuellement en phase d'essai et que la production sera

lancée à la fin de l'année en cours. Dotée d'une capacité de production annuelle de 50 000 tonnes, cette usine permettra de traiter le minerai de Célestine, issu du gisement de Béni Mansour, a expliqué pour sa part le directeur de l'unité de Beni Mansour, M. Chebbani.

Ce groupe privé, spécialisé dans les services pétroliers, le domaine minier et les énergies renouvelables, se lance pour la première fois dans le traitement du minerai de Célestine, qui rentre dans la composition de

plusieurs produits comme les engrais agricoles et les produits cosmétiques.

La production du groupe sera destinée entièrement à l'exportation, ce qui générera des rentrées en devises hors hydrocarbures, a souligné M. Zergoune, ajoutant que le projet s'inscrit dans la nouvelle politique des pouvoirs publics visant à valoriser les produits locaux et à créer des richesses et de l'emploi.

La 10<sup>e</sup> édition du Salon NAPEC 2021 enregistre la parti-

icipation de 480 exposants représentant 40 pays avec la présence des opérateurs du secteur du pétrole et du gaz, des importateurs de produits et services liés aux deux secteurs, selon les organisateurs.

Des conférences sont programmées portant sur divers thématiques liées à l'énergie, aux opportunités d'investissement dans le secteur et les perspectives de développement de l'industrie gazière et pétrolière, rappelle-t-on.

S. K.

NAPEC 2021

## Production de cellules de moyenne tension primaire à Sidi Bel-Abbès

La co-entreprise Schneider-Enie-Gica, implantée à Sidi Bel-Abbès, s'est lancée depuis quelques mois dans la production de cellules de moyenne tension primaire pour se placer comme pionnière en la matière sur le plan national, a indiqué, mardi à l'APS, le DG de Schneider Electric Algérie, Chara Mohamed Anwar.

En marge de la 10<sup>e</sup> édition du Salon international de l'énergie et des hydrocarbures (NAPEC 2021), inauguré lundi à Oran, le

DG de Schneider Electric Algérie a affirmé que l'usine de Sidi Bel-Abbès, fruit d'un partenariat entre Schneider, Enie et Gica, s'est lancée depuis quelques mois dans la production des cellules de moyenne tension primaire, une première en Algérie.

Cette co-entreprise lancée en 2019 s'inscrit dans la nouvelle politique des pouvoirs publics visant à promouvoir le produit national. Elle s'est d'abord lancée dans la production dans les cellules de moyenne tension

secondaires avant d'entreprendre depuis peu la production des cellules primaires, précise le même responsable.

«Nous sommes les seuls à produire ces cellules», a souligné M. Chara, ajoutant qu'il s'agit d'équipements électriques utilisés par les usines où la consommation d'électricité est très importante. Les premiers clients de ce produit sont déjà les groupes Sonatrach et Gica qui disposent de complexes et usines dont la consommation

électrique est importante, explique le même responsable, notant qu'il s'agit d'un produit fabriqué localement, ce qui contribue à réduire la facture d'importation, d'une part, et la création de richesses, d'autre part. Le groupe a mis en place une ligne de production en mesure de couvrir «largement» les besoins du marché national et ses dirigeants envisagent d'exporter ce produit à l'horizon 2022.

Sali Y.

Gazprom

## Début du plan de remplissage de stocks de gaz en Europe

Le groupe gazier russe Gazprom a annoncé mardi avoir commencé à mettre en œuvre son projet de remplissage de stocks gaziers européens, dont les niveaux exceptionnellement bas ont contribué à des prix record ces derniers mois.

"Gazprom a approuvé et commencé la mise en œuvre du plan d'injection de gaz dans cinq installations européennes de stockage souterrain", a déclaré le groupe sur Telegram, sans toutefois préciser si le remplissage avait déjà commencé et dans quels pays se trouvaient ces installations.

"Les volumes et les itinéraires de transport de gaz ont été déterminés", a ajouté Gazprom.

L'Europe, dont un tiers du gaz provient de Russie, est confrontée depuis des mois à une envolée des prix gaziers, sur fond de demande en hausse du fait de la reprise économique avec l'amélioration de la situation épidémiologique liée au Covid-19.

Certains pays impudent cette hausse en partie à Moscou, qui s'en défend.

Les cours du gaz ont chuté fin octobre après que le président russe Vladimir Poutine a ordonné à Gazprom d'augmenter ses livraisons à l'Union européenne après le remplissage des réservoirs russes.

Le PDG de Gazprom Alexei Miller avait par la suite précisé que le groupe prévoyait d'achever le remplissage des réservoirs de gaz russes avant le 8 novembre. En Europe, les stocks de gaz sont au plus bas, entamés par un hiver prolongé en 2020 et pas suffisamment remplis depuis. A cela s'ajoute un apport réduit d'énergies renouvelables, comme l'éolien, pour des raisons météorologiques.

Selon Moscou, l'UE a favorisé ces dernières années les achats sur le marché au comptant, sujet aux fluctuations des prix, plutôt que de signer des contrats de long terme avec Gazprom.

La Russie assure vouloir livrer plus de gaz, mais souhaite revenir à la pratique des accords pluriannuels.

Certaines voix se sont cependant élevées en Occident, accusant Moscou d'avoir sciemment mis les prix sous pression afin d'accélérer la mise en service du gazoduc controversé Nord Stream 2, prêt à l'emploi mais en attente du feu vert du régulateur allemand.

Tahar F.

### Constantine/Sadeg De nouvelles réalisations pour améliorer la qualité des prestations

De nouvelles réalisations visant l'amélioration de la qualité des prestations de services en matière d'alimentation en énergie électrique viennent d'être réceptionnées dans plusieurs régions de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Ali-Mendjeli.

Les efforts déployés par les services de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg) ont porté sur la réalisation d'un poste source électrique d'une capacité de 30 KV dans la commune d'Ibn Badis (sud-ouest de Constantine) ainsi que le renouvellement du réseau électrique vétuste sur une distance de 4 km, a indiqué le directeur local de la zone de Ali-Mendjeli, Abdelatif Belahrache. Le programme établi et exécuté au titre de l'exercice 2021, a concerné également le renouvellement des câbles électriques de basse tension à travers diverses localités de la wilaya, a ajouté le même responsable. Il a fait savoir, dans ce même contexte, que les unités de voisinage (UV) 16 et 18 relevant de la ville Ali-Mendjeli, les cités des 1650 et 20 logements dans la localité d'Ain Smara (sud-ouest de Constantine) et le quartier des 1013 logements à El Khroub (sud de Constantine), sont les sites urbains ayant bénéficié de ces opérations. La concrétisation de ce programme ayant pour objectif l'amélioration des prestations de services en la matière, a nécessité un budget d'investissement de l'ordre de 30 millions DA, a encore souligné le même responsable. Il est à signaler que le taux de couverture en énergie électrique a connu une nette amélioration dans la wilaya de Constantine ces dernières années, en atteignant 99 %.

Safy T.

### Blida

## Réception prochaine du raccordement du pôle urbain de Sefsaf à la RN 29

■ Cette voie va contribuer au désenclavement de ce pôle, comptant plus de 18 000 logements en cours de réalisation.

Par Samah Younés

Le projet de raccordement du nouveau pôle urbain de Sefsaf, sur les hauteurs de la commune de Meftah (à l'extrême Est de Blida), à la route nationale 29 (RN 29) sera «bientôt» réceptionné, a indiqué, mardi, le chef du projet de l'entreprise Cosider-travaux publics.

Les travaux du projet de raccordement du pôle urbain de Sefsaf à la RN 29 sur une distance de 2,7 km, dont le taux de réalisation est de près de 90 %, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, a indiqué à l'APS Abderrezak Belhadj. Il a souligné que cette voie va contribuer au désenclavement de ce pôle, comptant plus de 18 000 logements en cours de réalisation.

M. Belhadj a relevé les difficultés rencontrées dans la concrétisation du projet en raison du relief accidenté caractérisant ce pôle situé en zone montagneuse, citant, notamment, le problème du transport des déblais, dont le volume a été estimé à près d'un million de mètres cubes (M<sup>3</sup>), générés par les travaux de réduction de la pente du terrain de 30 à 10 %, outre des problèmes techniques liés au déplacement du réseau de gaz naturel.

Par ailleurs, Adel Chalabi, chef du service des infrastructures de base à la direction des travaux publics, a fait part de préparatifs, en cours, d'un «important projet très attendu par les habitants de la région Est de la wilaya», à savoir le



dédoublage de la RN 29 (reliant Blida à Meftah), au niveau de l'axe assurant la liaison entre la ville-nouvelle de Bouinane et Blida.

Une fois achevé, ce projet devrait mettre un terme au problème de congestion du trafic caractérisant cette route, notamment suite au transfert d'un grand nombre de familles vers cette nouvelle-ville, mitoyenne à un autre pôle

urbain, celui de Sidi Sarhane, comptant environ 7 000 logements en construction.

En outre et toujours dans le cadre des mesures de réduction de la pression du trafic sur cet axe, un nouveau projet a été programmé, avec une dotation financière de 15 millions de dinars. Il s'agit de la réalisation d'une voie d'évitement reliant le Chemin de wilaya (CW) N° 111 à la sortie Ouest de la nouvelle-

ville de Bouinane, sur une distance de 7 km, a fait savoir M. Chalabi.

A noter que la wilaya de Blida s'apprête à attribuer plus de 8 000 logements à leurs bénéficiaires, dont 3 750 de type location-vente (AADL) et 4 440 logements publics locatifs, sur un total de 18 480 unités en cours de réalisation au niveau du pôle urbain de Sefsaf.

S. Y.

### Sétif

## Plus de 1 000 hectares pour la culture du colza

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Sétif a réservé, au titre de la saison agricole 2021-2022, une surface de 1 450 hectares pour la culture du colza, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale du secteur.

L'opération est inscrite dans le cadre du développement de cette filière et l'encouragement des fellahs de cette région à adhérer à ce programme en vue des avantages liés à la fourniture d'huile de table aux citoyens, d'une part, et du fourrage pour le bétail, d'autre part, surtout après les bons résultats enregistrés la sai-

son agricole précédente à travers plusieurs exploitations agricoles de la wilaya, a-t-on précisé. Selon la même source, le colza est considéré parmi les cultures les plus importantes pour l'extraction d'huiles riches en acides gras antioxydants, en plus de ses caractéristiques biologiques permettant d'en finir avec les terres en jachère, la régulation du cycle agricole des céréales et l'amélioration de la qualité des sols, en plus de sa richesse en protéines qui en fait un bon aliment pour le bétail. En vue de préparer l'opération, des actions de sensibilisation à l'importance de développer la culture du colza et

d'étendre ses surfaces dans la région, ont été organisées dans la wilaya à travers la mise en place d'une caravane de sensibilisation qui a sillonné de nombreuses exploitations agricoles pour expliquer et clarifier les avantages de cette culture industrielle et présenter les avantages accordés par l'Etat dans ce domaine, à l'instar de son intégration dans le crédit R'fig notamment, a-t-on fait savoir.

L'initiative, a-t-on souligné en outre, a été encadrée par des cadres et des techniciens de la Direction des services agricoles, de l'Institut technique des grandes cultures, du Laboratoire régional de

contrôle des semences et plants, de la Caisse régionale de mutualité agricole, ainsi que de la Coopérative des céréales et légumes secs.

A noter que la wilaya de Sétif a connu une expérience réussie dans la production de colza, réalisée par l'exploitation agricole Ali Achouri dans la commune d'Ain Azal (50 km au sud de Sétif), qui a connu la première expérience dans ce domaine, et cela à travers la mobilisation d'une superficie de 3 ha ayant permis d'enregistrer un rendement de 20 quintaux par hectare.

Ali Othmane

### Mascara

## Raccordement cette année de plus de 13 000 foyers au réseau de gaz naturel

Plus de 13 000 foyers dans la wilaya de Mascara ont été raccordés au réseau de gaz naturel, depuis le début de l'année 2021, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Le responsable de la cellule de communication de la wilaya,

Amine Medebour, a indiqué que la wilaya et l'unité de Mascara de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) ont procédé, en collaboration avec différents services de la wilaya durant la période écoulée de l'année en cours, au raccorde-

ment de 13 272 foyers au réseau de gaz naturel. L'opération de raccordement a porté sur la réalisation d'un linéaire de 364 kilomètres de réseau de distribution reliant 60 centrales réparties sur 16 douars et 44 agglomérations secondaires, en majorité classés

zones d'ombre, par un financement assuré par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, le budget de wilaya et le budget sectoriel, a fait savoir M. Medebour. Par ailleurs, il a été procédé à l'acheminement de l'électricité au profit de 1 250

familles à travers les zones rurales, dont 1 123 foyers à travers des opérations financées par la Caisse de garantie et de solidarités collectivités locales et 127 autres par des projets financés sur le budget sectoriel.

Hania Y.

Générale de la pièce de théâtre «Ramada 19»

# Les travers de la société mises à nu

■ Adaptée par le poète et romancier Abderrezak Boukebba du roman «Leyliyet Ramada» de l'universitaire, écrivain et critique littéraire, Waciny Laredj, et mise en scène par Chawki Bouzid, la générale de la pièce de théâtre «Ramada 19» a été présentée mardi soir à Alger.



Par Ables selles

Le public du TNA a chaleureusement applaudi la prestation des artistes participant à cette tra-

gédie qui explore l'individu et met à nu les travers de la société.

L'astreinte au confinement causée par la pandémie de Covid-19 étant toujours de

rigueur, cinq personnages d'une même famille, représentant un microcosme social, gravitent autour de «Ramada», personnage principal controversé, campé par Asma Cheikh, placé au

centre de toutes les tourmentes, là où tous les siens vont se croiser.

L'oisiveté imposée par les impératifs conjoncturels liés à la nécessité sanitaire de s'isoler, va révéler, durant une heure, l'égo de chacun et faire remonter à la surface de vieilles questions restées en suspens avec toutes les contrariétés qu'elles avaient alors engendrées.

Ainsi et s'étant toujours sentie victime du conservatisme et de l'intolérance de son père et son grand-père (rendus par Aymen Bensalah), Ramada (cendre) va tenter de rétablir ses droits, notamment celui de pouvoir enfin disposer de sa vie.

Mariée malgré elle par son père à Karim (Mohamed El Khalil Djebbari), Ramada, dont le cœur est habité par Shadi (Bellal Belmadani), lui-même convoité par Micha (Fissa Mounira Rouihhi), ne sait pas, en fait, qu'elle a servi de contrepartie à un deal conclu entre son père et Karim, pour que ce dernier accepte de lui offrir sa sœur (personnage suggéré) en mariage.

Sur le terrain de la réflexion, les langues se délient et les conflits éclatent, passant en revue, dans des tons coléreux, différents concepts philoso-

phiques tels l'amour, la passion, le patronyme, la tolérance et la liberté, sous le regard du personnage de l'auteur, rendu par Wael Bouzida, qui modérat les interventions et veillait à ce que rien ne lui échappe.

Dans des atmosphères moroses créées par un éclairage assombrissant, les comédiens ont évolué avec des costumes et des ensembles à dominance noirâtre, dans une scénographie hautement symbolique, signée Riad Segueni, qui a suggéré notamment le marasme social engendré par les mesures de confinement.

Fait de miroirs et d'escaliers de part et d'autre et au fond de la scène, le décor invite, en substance, à la nécessité d'assumer ses erreurs et la capacité de les affronter. Illustrant judicieusement les moments forts de la trame, menée en arabe littéraire, la bande son, œuvre de Fayçal Senouci, a bien soutenu le jeu des comédiens qui ont bien porté la densité du texte.

Evoluant sur l'ensemble de l'espace scénique dans des échanges intenses, menés en vociférant, les comédiens auront ainsi usé du registre du théâtre de la cruauté pour garder le public en haleine jusqu'à la fin du spectacle.

En présence de Waciny Laredj qui a déclaré avoir «bien apprécié le travail d'adaptation et celui de la mise en scène», le spectacle «Ramada 19» est produit par le TNA.

A. S.

«The Harder They Fall»

## Hommage rendu à Chadwick Boseman

Un hommage bref, mais qui a beaucoup touché. Le défunt acteur Chadwick Boseman a été salué dans une scène du tout nouveau «The Harder They Fall». Une séquence de quelques secondes qui n'est pas passée inaperçue. Ce long-métrage dévoilé sur Netflix en ce début de mois de novembre raconte l'histoire de Nat Love (Jonathan Majors), un esclave afro-américain devenu un cow-boy légendaire du Far West. Au casting de ce western, Idris Elba ou encore DeWanda Wise. Peu avant la demi-heure du film, le réalisateur Jeymes Samuel montre un train arrêté en pleine voie. D'abord avec un plan large laissant entrevoir les initiales C.A.B. sur la locomotive puis avec un travelling montrant les écritures «C.A.

Boseman» sur un wagon. Un double hommage à Chadwick Aaron Boseman qui a fait réagir sur les réseaux sociaux. «Tellement incroyable. Un hommage au roi ! Meilleur film que j'ai vu depuis longtemps», salue Darth Rebus. «On sait que Chadwick aurait joué dans ce

film !», avance de son côté Craig Fuji. «C'est un bel hommage à un vrai héros !», ajoute Mick Guyder.

Chadwick Boseman est décédé le 28 août 2020 d'un cancer du côlon. L'acteur principal du film de super-héros «Black Panther», sorti en 2018, était âgé de 43 ans. Il a depuis été récom-

pensé à titre posthume du Golden Globes 2021 du meilleur acteur dans un film dramatique pour son rôle dans «Le blues de Ma Rainey». Sa veuve, Taylor Simone Ledward, lui avait alors rendu un vibrant hommage au moment de recevoir la récompense. M. K.

## Figure de «Code Quantum» Dean Stockwell est mort

L'acteur américain Dean Stockwell, figure de la série télévisée «Code Quantum» dans les années 1990 et visage familier d'Hollywood durant des décennies, est mort à l'âge de 85 ans, a annoncé son agent.

Fils de comédiens, Dean Stockwell avait commencé à se produire dès l'âge de sept ans, dans une comédie musicale avec Gene Kelly et Frank Sinatra, «Escale à Hollywood». Au cours de sa longue carriè-

re, il a notamment figuré dans des classiques comme «Paris, Texas» de Wim Wenders en 1984 et dans l'adaptation de «Dune» par David Lynch la même année.

Dean Stockwell avait de nouveau retrouvé David Lynch et Kyle MacLachlan pour le film «Blue Velvet», où il chantait en play-back sur la chanson «In Dreams» de Roy Orbison.

Il avait ensuite été sélectionné pour les Oscars grâce à son rôle du parrain de la mafia Tony

Russo dans la comédie «Veuve mais pas trop», aux côtés de Michelle Pfeiffer.

Son rôle le plus grand public aura certainement été son personnage d'Al, qui apparaît sous forme d'hologramme dans la série «Code Quantum» pour aider dans ses pérégrinations temporelles le savant interprété par Scott Bakula.

Ce rôle lui avait valu un Golden Globe et quatre nominations aux Emmy Awards.

R. I.

### Agend'Art

Théâtre national d'Alger (TNA)

**Du 22 au 30 décembre :**  
Le Théâtre National d'Alger abritera la première édition des «Journées théâtrales de La Casbah». Organisé par le TNA et l'APC de La Casbah avec la participation des théâtres régionaux, l'événement verra la participation de 9 pièces théâtrales produites entre 2018 et 2021, dont les dernières productions du TNA.

Journée nationale de l'artisan

## Une exposition organisée au Bastion 23

Après de longs mois d'absence en raison de la crise sanitaire mondiale, les activités culturelles reprennent au Bastion 23 avec la «Journée nationale de l'artisan».

Le Palais du Rais accueille

depuis le mardi 9 novembre et jusqu'au 11 du même mois une exposition d'artisanat à l'occasion de la Journée nationale de l'artisanat. L'Exposition en coordination avec le Centre des Arts et de la Culture est libre d'accès avec port du

masque et respect des mesures sanitaires obligatoires. Ouverte au public, elle sera visible de 9h00 à 18h00 sur les trois jours. L'occasion de soutenir l'artisanat local et de découvrir et promouvoir la préservation des ses métiers.

F. H.

## À une très large majorité Audrey Azoulay réélue à la tête de l'Unesco

La Française Audrey Azoulay a été réélue, mardi, à une très large majorité pour un second mandat de quatre ans à la tête de l'Unesco, l'organisation onusienne basée à Paris qui promeut l'éducation, la culture et la préservation du patrimoine, a annoncé cette dernière.

Elue en 2017, M<sup>me</sup> Azoulay était seule en lice pour ce nouveau mandat et a obtenu 155 votes pour 165 votants (9 contre, une abstention).

Audrey Azoulay avait été élue en novembre 2017, après avoir été notamment ministre de la Culture dans le gouvernement français.

Mi-octobre, le conseil exécutif de l'organisation (58 membres) avait pris la décision, par 55 voix sur 57 présents, de «recommander» sa candidature, appelée à être validée lors de la 41<sup>e</sup> session de l'Unesco, qui s'est ouverte mardi à Paris.



Niger

# Des enfants meurent à Maradi dans l'incendie de leur école en paille

■ Au moins 26 enfants âgés de 5 et 6 ans sont morts, lundi, dans l'incendie de leur école, faite de classes en paille et en bois, à Maradi, dans le sud du Niger, sept mois après un drame similaire à Niamey qui avait fait vingt morts.

Par Mourad M.

Le bilan de l'incendie a été donné à l'AFP par le gouverneur de la région de Maradi, proche de la frontière avec le Nigeria, également endeuillée par la mort dimanche de 18 orpailleurs clandestins dans l'effondrement d'une mine. «Actuellement on a 26 décès, 13 blessés, dont quatre graves», a déclaré le gouverneur, Chaïbou Aboubacar, en précisant qu'il s'agissait d'élèves de première année de cours préparatoire «qui ont entre 5 et 6 ans».

«On ignore l'origine de l'incendie, une enquête est ouverte pour la déterminer», a-t-il ajouté, annonçant qu'un «deuil de trois jours au niveau de la région de Maradi avait été décrété à compter de mardi». L'incendie a pris dans des salles de classe en paille et en bois, appelées pailloles.

A la mi-avril, vingt enfants de

3, 4 et 5 ans, étaient morts calcinés dans l'incendie de classes similaires dans un quartier populaire de Niamey, «Pays-Bas», riverain de l'aéroport international et construit dans une ancienne carrière d'argile. «Ce tragique évènement vient endeuiller une fois de plus le peuple nigérien en général et l'école nigérienne en particulier», regrette le gouvernement dans un communiqué publié lundi soir. Il décide en conséquence «l'interdiction formelle des classes en pailloles au niveau du préscolaire sur toute l'étendue du territoire».

Au Niger, un des pays les plus pauvres au monde, pour remédier à l'insuffisance des classes, les autorités construisent des milliers de hangars en paille et en bois où les enfants suivent les cours, parfois assis à même le sol. Les incendies de ces classes en matériaux précaires et très inflammables sont relativement fréquents, mais font



PH. &gt; D. R.

rarement de victimes. Le président nigérien, Mohamed Bazoum, a récemment promis de les remplacer par des classes en dur. Après l'incendie de Niamey, «nous avons attiré l'attention des autorités sur le danger que représentent ces classes en paille», a rappelé Issoufou Arzika, secrétaire général du Syndicat des enseignants du Niger (SNEN). «Il vaut mieux tenir les cours sous des arbres que dans des pailloles qui sont devenues des tombes inflammables pour les élèves», selon lui.

L'incendie de l'école à Maradi est survenu au lendemain de l'effondrement meurtrier d'une mine d'or dans la même région. «Le bilan provisoire est de 18 morts que nous avons inhumés ce matin. Il y a eu également sept blessés hospitalisés», a expliqué, lundi à l'AFP, Adamou Guéraou, le maire de Dan-Issa, localité où a eu lieu le drame. Des ressortis-

sants nigériens figurent parmi les blessés, a-t-il déploré. L'accident est survenu dimanche après-midi lorsque «des puits artisanaux se sont effondrés au niveau du site minier du village de Garin-Liman, non loin de la frontière avec le Nigeria», a affirmé M. Guéraou.

«Les opérations de sauvetage se poursuivent toujours, il se pourrait qu'il y ait encore des corps coincés au fond des trous», a confié une source locale. Découvertes il y a quelques mois, les mines de Garin-Liman attirent des milliers d'orpailleurs artisanaux qui viennent tenter leur chance.

Lundi soir, le gouvernement a «décidé de la fermeture immédiate de ce site qui présente des menaces concernant la sécurité des personnes, la fréquentation scolaire, l'occupation des espaces champêtres, l'hygiène et la santé des populations, l'ex-

ploitation des femmes, des filles et des jeunes enfants».

Le Niger compte depuis une quarantaine d'années des dizaines de sites d'orpillage traditionnel, notamment dans la région de Tillabéri (ouest), aujourd'hui théâtre d'attaques jihadistes meurtrières, et dans le nord proche de la Libye.

Les accidents sur ces sites sont fréquents, en raison de l'instabilité des sols et des moyens archaïques utilisés, selon les autorités. Dans la perspective d'une exploitation moderne, les autorités avaient fermé en 2017 plusieurs sites aurifères artisanaux dans le sud-ouest et dans le nord-est désertique, abritant des dizaines de milliers d'orpailleurs de plusieurs pays africains. Le Niger compte depuis 2004 une seule mine industrielle, à Samira, dans la région de Tillabéri.

M. M.



## Commentaire

Incursions

Par Fouzia Mahmoudi

N ombreux étaient ceux, de tous bords politiques, à fustiger aux États-Unis la politique agressive et presque hargneuse de Donald Trump vis-à-vis de la Chine. L'Empire du milieu avait en effet bénéficié, dès le 5 décembre 2016, d'un premier tweet assassin du président élu de l'époque et avait continué à être l'une des cibles favorites du républicain. Une attitude qui avait agacé beaucoup de politiques aguerris qui voyaient en ces attaques une démonstration de l'inexpérience et de l'amateurisme qui allaient caractériser, selon eux, le mandat du milliardaire. Pourtant aujourd'hui, l'administration Biden n'hésite pas aussi à fâcher les Chinois, même si cela est fait avec plus de diplomatie. En effet, la Chine a vivement condamné hier une visite à Taïwan de parlementaires américains, arrivés à bord d'un avion militaire dans l'île revendiquée par Pékin. Seuls une quinzaine de pays reconnaissent ce régime démocratique aux dépens de la République populaire de Chine au pouvoir à Pékin. Au moment où les tensions entre les deux rives du détroit de Taïwan sont au plus haut depuis des décennies, le ministère taïwanais des Affaires étrangères a confirmé une visite de parlementaires organisée par l'Institut américain à Taïwan, qui fait office d'ambassade de Washington. Pékin a dénoncé un geste «risqué et provocateur», voué selon lui à l'échec. «Pactiser avec les forces indépendantistes taïwanaises est un jeu dangereux. Ceux qui jouent avec le feu finiront par s'y brûler», a averti devant la presse un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin. Washington a fourni peu de détails sur la visite. Le porte-parole du Pentagone, John Kirby, a confirmé mardi la visite des parlementaires, tout en précisant que leur déplacement assuré par l'armée de l'air était normal pour ce type de voyage. Pékin a accru son activité militaire ces derniers mois, multipliant les incursions dans la zone d'identification de défense aérienne taïwanaise. L'armée chinoise a annoncé mardi avoir effectué dans le détroit une «patrouille de préparation au combat». Si la plupart des gouvernements étrangers se gardent d'envoyer des délégations officielles à Taïwan, des représentations parlementaires ont fait récemment le déplacement sur l'île. La semaine dernière, une première délégation d'eurodéputés, conduite par le français Raphaël Glucksmann, a été reçue à Taipei par la présidente taïwanaise. Début octobre, le sénateur français Alain Richard, ancien ministre de la Défense, avait lui aussi été reçu par Tsai Ing-wen. Il avait particulièrement irrité Pékin en qualifiant à deux reprises l'île de «pays». Les relations avec la Chine semblent ainsi se tendre de tous côtés et le temps où les Occidentaux marchaient sur des œufs pour ne pas froisser les Chinois semble bel et bien révolu. Reste à savoir comment évoluera la situation autour de Taïwan et si les Américains risqueront une guerre avec la Chine pour défendre la souveraineté de l'île.

F. M.

Irlande du Nord

## Londres appelle l'UE au «calme» face à la menace d'un conflit commercial

L e gouvernement britannique a appelé hier l'Union européenne au «calme» et à «garder le sens des proportions» face à la menace grandissante d'un conflit commercial découlant des désaccords concernant les dispositions post-Brexit en Irlande du Nord.

Londres exige de renégocier en profondeur le protocole nord-irlandais conclu dans le cadre du Brexit qui maintient la province britannique de fait dans le marché unique européen. Bruxelles refuse, ne proposant que des aménagements, et les discussions menées ces dernières semaines restent dans l'impasse.

Faute d'obtenir satisfaction, Londres a menacé de recourir à l'article 16 du protocole lui permettant d'en suspendre unilatéralement certaines dispositions. En représailles, les Européens ont évoqué la possibilité de suspendre l'accord de libre-échange en vigueur depuis le début de

l'année, qui a permis d'éviter in extremis un «no deal» potentiellement très douloureux économiquement.

«Je suggère poliment à nos amis européens de rester calmes et de garder le sens des proportions», a déclaré le secrétaire d'État en charge du Brexit, David Frost, à la chambre des Lords. «Nous ne sommes susceptibles d'agir d'une manière risquée pour tout le monde que si l'UE réagissait d'une manière disproportionnée et décidait d'aggraver les problèmes en Irlande du Nord plutôt que de les réduire», a-t-il ajouté. Il a assuré que les négociations n'avaient pas encore atteint un point de non-retour. «Je ne vais pas abandonner ce processus tant qu'il ne sera pas clair que rien ne peut plus être fait», a-t-il indiqué, avertissant que si cela devenait le cas, «les mesures de sauvegarde de l'article 16 seront notre seule option».

Face au risque grandissant

de conflit commercial, l'Irlande, en première ligne, a indiqué mardi travailler sur des mesures d'urgence en «dépoissant» le plan préparé en cas de «no deal» l'année dernière.

Le protocole effectif depuis le début de l'année maintient la province britannique dans l'union douanière et le marché unique européens, pour empêcher le retour d'une frontière physique sur l'île d'Irlande qui risquerait de fragiliser l'accord de paix de 1998. Les nouvelles mesures ont perturbé les approvisionnements en Irlande du Nord et provoqué la colère des unionistes attachés au maintien au sein du Royaume-Uni, relançant les tensions communautaires.

Londres exige en particulier la suppression du droit de regard de la Cour de justice de l'UE sur son application, pour le remplacer par «un arbitrage international», une modification inacceptable pour les Européens.





## Tournoi de l'UNAF (U20) 1<sup>re</sup> journée L'EN s'incline d'entrée face à la Tunisie

L'équipe algérienne de football des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée mardi soir face à son homologue tunisienne 2-3 (mi-temps : 1-1) au stade d'Ariana, en match comptant pour la 1<sup>re</sup> journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, qui se déroule à Tunis du 9 au 17 novembre. Les Algériens ont ouvert le score à la 35<sup>e</sup> minute par Raho Jores, avant

que les Tunisiens ne remettent les pendules à l'heure deux minutes plus tard (37') par Mohamed Amine Kechiche. En seconde période, l'Algérie a repris l'avantage sur un penalty transformé par Cervantes Casadonoa (59'), avant de sombrer sur le fil en concédant deux buts dans le temps additionnel, inscrits par Yassine Dridi (90') et Ghaith Wahabi (90'+2).

Boxe

## Le champion Hamani est mort



La légende de la boxe algérienne, Loucif Hamani, a perdu son dernier combat contre la maladie et a rendu l'âme mardi soir à Paris (France) à l'âge de 71 ans. Né en 1950 à Igoufay, dans la commune d'Ait Yahia, au sud-est de Tizi-Ouzou, le jeune Hamani a immigré tôt en France avec sa famille qui a suivi son père, ouvrier d'usine en région parisienne, et après une prime scolarité, commença sa carrière de boxeur qui, le moins qu'on le puisse dire, a été riche et l'a propulsé dans les sommets du Noble art. Dès ses débuts, il s'est avéré très redoutable sur le ring et commença à enregistrer des succès. En 1976, à 26 ans, il fut consacré champion d'Afrique des poids super welters ABU contre l'ivoirien Sea Robinson et réussit à conserver son titre l'année suivante face à Simon Bereké Rifoey. Trois années plus tard, en 1980, il perd son combat contre l'américain Marvin Hagler pour le titre de champion du monde par un KO au second round, disputé dans des conditions défavorables, changements des arbitres et du lieu de la rencontre à la dernière minute. Plus tard, il déclara, à propos de ce combat, qu'il avait reçu des

menaces et que les changements opérés étaient voulus pour le déstabiliser, car «on ne voulait pas qu'un Algérien gagne ce titre». En 1985, Hamani mit fin à sa carrière professionnelle, après 27 combats dont 24 gagnés et 3 perdus et un palmarès de 7 fois champion d'Algérie, champion maghrébin, médaillé d'or aux Jeux africains et aux Jeux méditerranéens et deux fois champion d'Afrique, et continua à représenter l'Algérie en tant que diplomate à Paris, Tunis et N'Djamena, entres autres.

M. M.

Par Mahfoud M.

Les Verts partent largement favoris pour cette rencontre et ne devraient pas trouver beaucoup de peine à l'emporter face à la lanterne rouge du groupe. Toutefois, les Fennecs devraient rester sur leurs gardes et ne pas prendre à la légère cet adversaire qui risque de lui créer quelques complications, sachant que cette sélection avait déjà entamé la guerre psychologique en refusant, dans un premier temps, de jouer au Caire et en optant plutôt pour le Maroc, avant qu'ils ne décident de jouer en Egypte, surtout que la CAF avait déjà confirmé cette première option. Le sélectionneur national, Djamel Belmadi, reste intransigeant, estimant que toute rencontre disputée par les Verts devra l'être à cent pour cent pour tenter de la remporter, surtout qu'il s'agit d'un grand enjeu qui n'est autre que de décrocher le billet qualificatif pour le dernier match barrage qualificatif pour la phase finale de la Coupe du Monde qu'abritera le Qatar en 2022. Pour cette rencontre, Belmadi avait apporté quelques changements en rappelant certains éléments absents lors des

## Eliminatoires du Mondial 2022 / Djibouti-Algérie demain au Caire

# Les Verts pour se rapprocher de la qualification

■ L'équipe nationale de football disputera demain après-midi au Caire, à partir de 14h (heure algérienne), son match comptant pour la cinquième journée des éliminatoires du Mondial 2022 au Qatar, face à Djibouti, en raison de la non-homologation du stade des Djiboutiens.



Les Verts aspirent à décrocher les trois points

derniers matchs officiels de l'équipe, vu que certains éléments ont déclaré forfait au dernier moment. C'est le cas de Atal, victime d'une blessure lors d'un des matchs disputés avec sa formation de l'OGC Nice, qui a obligé Belmadi à faire appel à Benayada qui évolue au club tunisien de l'ES Sahel.

L'essentiel pour lui est que tout le monde soit conscient de la tâche qui l'attend lors de ce match pour décrocher les trois points qui seront très importants avant le dernier match de ces éliminatoires qui opposera les Verts aux Etalons du Burkina Faso, le 16 novembre.

M. M.

Match face au Burkina Faso

## Un public de 14 000 spectateurs autorisé, le certificat de vaccination exigé

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a donné son accord pour la présence de 14 000 spectateurs, à condition de présenter «un certificat de vaccination» pour le match Algérie-Burkina Faso, prévu mardi 16 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, et comptant pour les deux dernières journées du deuxième tour des qualifications à la Coupe du monde 2022.

«Dans le cadre de la mise en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus Covid-19 en attendant la mise en place du

pass sanitaire en vue d'accéder à certains espaces publics et à l'effet d'encourager la dynamique de vaccination, les pouvoirs publics ont décidé d'exiger, dans la perspective d'ouvrir les enceintes sportives aux spectateurs, la présentation d'un certificat de vaccination comme condition d'accès à ces infrastructures au moment de l'acquisition du billet ainsi qu'au moment de l'accès aux stades», indique un communiqué des services du Premier ministre. «C'est ainsi qu'à l'occasion du déroulement du prochain match de l'équipe nationale et suite à l'accord donné pour permettre à 14 000 spectateurs

d'assister à cette rencontre, le public intéressé est informé de la mise en œuvre de cette mesure, qui sera également applicable aux autres manifestations sportives avec des jauges adaptées à la capacité de chaque enceinte sportive», précise la même source. La Confédération africaine de football (CAF) a donné son accord pour l'entrée aux tribunes de 14 000 spectateurs pour le match Algérie-Burkina Faso, prévu le mardi 16 novembre 2021 au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), comptant pour la 6<sup>e</sup> et dernière journée du groupe A des éliminatoires de la Coupe du monde 2022.

Coupe de la CAF

## Le stade de Béchar à 96 % apte à abriter la compétition

Le stade du «20-Août-1955» de Béchar est à 96 % apte à abriter les compétitions de la Confédération africaine de football (CAF), a affirmé, mardi à Béchar, Ameur Mansoul, président de la commission mixte (ministère de la Jeunesse et des Sports-Fédération algérienne de football), chargée de l'examen et du suivi du professionnalisme dans le pays. «Nous avons visité et inspecté les différentes struc-

tures et servitudes de cette infrastructure sportive et nous pouvons confirmer qu'elle répond actuellement à 96 % des critères exigés par la CAF», a-t-il déclaré à l'issue de la visite des différentes installations sportives et hôtelières de la wilaya. Ce stade de plus de 20 000 places, où est domiciliée la JS Saoura (ligue.1), après avoir fait l'objet de travaux de nouvelles réalisations et d'équipements, notamment la salle de presse, l'infirme-

rie, la salle anti-dopage, «est éligible aux compétitions de la CAF», après la concrétisation de quelques détails organisationnels qui seront pris en charge par la direction locale du secteur de la Jeunesse et de Sports, a-t-il souligné. La commission mixte, durant sa visite dans la wilaya, a aussi inspecté les structures de l'hôpital «240 lits», notamment son service des urgences médicochirurgicales et deux autres hôtels qui sont

aptes à répondre aux nouvelles exigences de la CAF en la matière, a-t-il ajouté. En ce qui concerne les officiels de la CAF, qui seront délégués pour assister aux rencontres et compétitions de la CAF à Béchar, «la wilaya s'est engagée à les prendre en charge durant la période de la participation de la JS Saoura aux compétitions africaines, comme c'est le cas actuellement», a-t-il fait savoir. Plusieurs autres infrastructures

sportives de la ville de Béchar ont été au programme de la visite de cette commission, à savoir la piscine olympique, l'office omnisports et d'autres structures qui sont de nature à permettre à la JS Saoura l'obtention de sa licence de club professionnel, car ce club phare de la Saoura est en règle avec les différentes instances, publiques et privées, sur les plans administratif et financier et ce, grâce à sa bonne gestion, selon M. Mansoul.

Clubs sportifs amateurs de la wilaya de Béjaïa

### Les responsables réclament le paiement par l'Etat des frais d'engagement

Les responsables des associations et clubs sportifs amateurs, dont ceux de football, évoluant dans les pré-honneur et honneur, particulièrement au niveau de wilaya, ont observé, hier matin, un rassemblement devant le siège de la wilaya afin d'interpeler les autorités sur la situation financière peu reluisante que connaissent leurs clubs qui sont «au bord de l'asphyxie», selon eux. Ils ont exigé le versement d'aides financières et subventions nécessaires afin de pouvoir payer les frais d'engagement qui s'élèvent à 400 000,00 DA par an pour chaque club. Des frais dont ces clubs de wilaya

dont ceux de Souk El-Tennine, Tamridjt, Melbou et autres, ne disposent pas au niveau de leurs comptes bancaires. Ils demandent «le paiement des frais en question par l'Etat» pour pouvoir entrer en compétition au titre de la saison actuelle, sinon «nous serons contraints de mettre la clé sous le paillason», affirment-ils. Les responsables de ces associations sportives avaient «entériné la décision d'organiser cette action lors d'une assemblée générale tenue ces derniers jours au Salon d'honneur de l'Opow (stade de l'Unité Maghrébine)», a-t-on, souligné hier. H. C.

Tizi-Ouzou

### Plusieurs tronçons routiers endommagés par les pluies

LES FORTES chutes de pluie enregistrées ces derniers jours ont causé de dégradations à de nombreux tronçons routiers à Tizi-Ouzou. En effet, les fortes précipitations ont rendu la chaussée impraticable jusqu'à ordonner sa fermeture, comme ce fut le cas du chemin communal reliant les communes de Makouda et Boudjima, à hauteur du village Tala Bouzrou. Un ouvrage en chantier depuis plusieurs mois, inondé par les eaux d'un cours d'eau, a contraint les automobilistes à faire de longs détours. Les localités touchées par les incendies de l'été dernier ont vu le charriage de boue et de gravats rendant la circulation difficile comme à Larbaa Nath Irathen. Dans le chef-lieu de wilaya, des tronçons de plusieurs quartiers et ruelles ont subi des dégradations, notamment les passages de récentes conduites d'eau et

de gaz naturel. Néanmoins, les fortes pluies ont fait le bonheur des populations en général et des agriculteurs en particulier, après un été de pénurie d'eau potable. Les bienfaits des précipitations pour l'olive à la veille du lancement de la récolte ont également semé la joie parmi les populations. Le barrage de Taksebt, principal source d'alimentation en eau potable de la wilaya de Tizi Ouzou, a repris vie après avoir atteint son plus bas niveau de remplissage depuis sa mise en service au début des années 2000. A noter que même la poudreuse a fait sa première apparition sur les monts du Djurdjura, jusqu'à bloquer certaines routes en haute montagne. En somme, la première tempête de la saison automnale n'a pas fait de dégâts considérables avec des bienfaits dominant ses désagréments.

Hamid M.

Pétrole

### Le Brent s'approche des 85 dollars

LES COURS du pétrole ont légèrement progressé hier, soutenus par la baisse des stocks de brut américains, selon l'American Petroleum Institute (API). Hier matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 0,02 % par rapport à la clôture de mardi, à 84,80 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de décembre lâchait 0,48 % à 83,75 dollars. Le contrat de référence outre-Atlantique a atteint lors des tous premiers échanges 84,97 dollars, à moins de 50 cents de son dernier plus haut atteint le 25 octobre. Le Brent a, quant à lui, dépassé pendant la nuit la barre des 85 dollars, culminant à 85,50 dollars, une première depuis le 27 octobre. Selon Avtar Sandu, analyste, ce sont dans un premier temps les chiffres de l'American Petroleum Institute (API), la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, qui ont soutenu les cours du brut. L'API a, en effet, fait état d'une baisse des réserves commerciales de brut de 2,5 millions de barils la semaine passée dans le pays, signe d'une demande robuste. L'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA), aux estimations jugées plus fiables, devait publier ses propres chiffres hier. Les opérateurs digéraient également le rapport STEO (Short-Term Energy Outlook) de la même agence, publié mardi. Ce dernier a relevé son estimation de production américaine pour 2022 (11,9 millions de barils par jour contre 11,7 jusqu'ici) et prévoit que l'offre mondiale rattrapera la demande début 2022 avant de dépasser, des éléments de nature à faire baisser les prix. R. E.

## La légende de la box algérienne Loucif Hamani n'est plus



Loumis

Djalou@hotmail.com

Chef du Département Emploi-Préparation par intérim du MDN

### Le général-major Hasnat installé dans ses fonctions

■ Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a supervisé, hier, l'installation officielle du général-major Hasnat Belkacem, dans les fonctions de chef du Département Emploi-Préparation par intérim, succédant au général-major Mohammed Kaidi, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O./APS

«Au nom de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a supervisé ce mercredi 10 novembre 2021, l'installation officielle du général-major Hasnat Belkacem, dans les fonctions de chef du Département Emploi-Préparation par intérim, succé-

dant au général-major Kaidi Mohammed», précise le même source. «Au nom de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 4 novembre 2021, j'installe officiellement le général-major Hasnat Belkacem, dans les fonctions de chef du Département Emploi-Préparation par intérim, en succession au général-major Kaidi Mohammed», ajoute le communiqué. A cette occasion, le général de corps d'Armée a

donné «des instructions et des orientations aux cadres relevant du Département Emploi-Préparation, portant dans leur ensemble sur la nécessité de poursuivre les efforts, de faire preuve d'application et d'œuvrer en permanence à apporter les améliorations nécessaires et les ajustements idoines à même de consolider les réalisations récemment enregistrées, afin de se mettre en phase avec les défis sécuritaires prévalant dans notre sous-région et de servir l'Algérie et protéger ses intérêts majeurs». S. O./APS

CNAN

### Les deux navires toujours immobilisés à l'étranger

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï, a donné, mardi, des instructions aux responsables de la Compagnie nationale algérienne de navigation maritime-Nord (CNAN-Nord), sur la nécessité de parachever «dans les plus brefs délais» les procédures relatives au déblocage des deux navires de la Compagnie immobilisés dans des ports étrangers.

Ces instructions ont été données lors d'une visite inopinée du ministre des Transports au siège de la CNAN-Nord à Alger, dans le cadre du suivi continu de la situation des navires bloqués à l'étranger, précise un communiqué du ministère. Lors de cette visite, M. Bekkaï a tenu une

réunion à laquelle ont assisté le directeur général (DG) et les directeurs techniques de la compagnie, lors de laquelle «il a adressé des instructions sur la nécessité de s'acquitter des missions qui leur sont confiées et de déployer tous les efforts pour parachever les procédures relatives à la levée de saisie des navires restants, et ce, dans les plus brefs délais».

M. Bekkaï a enjoint aux responsables de la Compagnie de mettre un plan d'urgence en vue de la relancer, d'en améliorer la performance et la mettre au cœur de la stratégie du pays pour le développement du transport maritime des marchandises. Il a également appelé les res-

ponsables de la Compagnie à fournir des prestations à la hauteur des attentes des opérateurs économiques et à contribuer à la promotion des exportations. Mettant l'accent sur la nécessité de tirer profit de toutes les ressources humaines et matérielles de la Compagnie, M. Bekkaï a suggéré la création de trois cellules spécialisées, la 1<sup>re</sup> devant de se charger du suivi de la situation financière de la Compagnie, la 2<sup>e</sup> de l'aspect technique qui a été la cause directe de la saisie des navires. La 3<sup>e</sup> cellule devra s'atteler à la numérisation et la modernisation des activités de la CNAN-Nord, lit-on dans le communiqué.

Amar F.